



Commission administrative paritaire des adjoints administratifs du 21 juin 2011

Le Président M. Oberlis nous informe que les débats de cette commission sont enregistrés de façon à retranscrire intégralement le déroulé de cette dernière.

1°) Approbation du procès verbal de la Cap du 23 novembre 2010 : approuvé à l'unanimité ;

A propos de ce PV les représentants du personnel ont interrogé l'administration pour connaître ou en était l'étude confiée à M. Jean-Wilfrid Pré concernant le plan de transformation et de repyramidage de la filière administrative.

Il nous a été répondu que M. Pré avait rendu un pré-rapport qui allait servir pour la GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences).

Plusieurs réflexions seront traitées par M. Nègre, sous-directeur chargé des politiques de ressources humaines et des relations sociales :

- Comment voit-on le Ministère en terme de missions?
- L'évolution des métiers ?
- Que sera le Ministère dans les 5 ans en terme de métiers ?

Plusieurs volets devront être abordés, dont l'Opérateur National de Paye : Qui fait quoi ? Le SRH fait quoi ? Quelles seront ses missions ?

Le PESE (Pôle d'Expertises et des Services)

sera préfiguré d'ici la fin de l'année. Les deux corps concernés par la première phase de mise en place, seront les Secrétaires Administratifs et les Techniciens des Services Culturels.

Rappelons que le PESE, est une nouvelle organisation fonctionnelle - qui consiste notamment à mutualiser la gestion de paye et la gestion de carrière - qui aura pour première conséquence matérielle de nouveaux déménagements au sein du SRH !

Déjà malmenés par les premiers, déjà pas assez nombreux pour traiter dans des délais raisonnables les dossiers, nos collègues apprécieront d'avoir à nouveau à subir les affres de ces « réformes » permanentes !

2°) Approbation du procès-verbal de la Cap siégeant en formation disciplinaire du 18 Janvier 2011 : approuvé

3°) Approbation du procès-verbal de la Cap siégeant en formation disciplinaire du 7 Mars 2011 : approuvé

4°) Approbation du procès-verbal de la Cap siégeant en formation disciplinaire du 4 Mai 2011 : approuvé

5°) Titularisations :

Amrani Mélina	SG – Pôle Recrutement
Bourahoui Cherazad	SG – Bureau de la Qualité Comptable
Boyer Johann	SG – Bureau de la Qualité Comptable
Debuissey Ouiza	DRAC – Nord Pas de Calais
Fouquet Christophe	Cabinet du Ministre
Gorry Aline	Cabinet du Ministre
Merlin Barbara	DRAC - RhôneAlpes
Nina Laurent	SG – Bureau de la Qualité Comptable
Regulski Yohann	DRAC – Ile de France
Alphonse-Galano Nathalie	SG – Service des Ressources Humaines

Nous adressons toutes nos félicitations à nos collègues.

Liste des candidats admis à l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1ère classe -
Session 2010 :

- Chaharan Liliya
- Cuchet Florence
- Ferreira Angelica
- Jacquet-Rolfé Géraldine
- Le Pelleter Anthony
- Marcais Francine
- Peter Magali

6°) Mutations - Détachements :

Mainge Miguelle	SG – Département RMF
Mayol-Delpierre Amélie	SG – Département RMF
Mouhamad-Ally Jaisha	SG – Bureau de la Qualité Comptable
Hesbert Benjamin	Musée d'Orsay
Brivois Stéphanie	Musée du Louvre
Pierter Chrystina	Musée du Louvre
Gasnier Bernadette	Ensa Nancy
Marsan Isabelle	Ensap Bordeaux
Valeau Dominique	Drac Pays de la Loire / Stap Vendée
Franckowiack Corinne	Drac Picardie / Stap Oise
Maujouin Bérangère	Drac Champagne Ardenne / Stap Aube
Saurat Christine	Drac Aquitaine / Stap Pyrénées Atlantiques
Thomas Sandrine	Drac Lorraine / Stap Moselle
Bade Yannick	Drac Midi-Pyrénées / Stap Aveyron
Mourouvaya Geneviève	Drac Réunion

Farlot Anniella	Dac Guyane
Delfaut Vincent	Drac Nord Pas de Calais
Fillet Sandrine	Drac Haute Normandie
Nencini Laurence	Drac Lorraine
Bekto Nathalie	Drac Alsace
Dumazert Anne	Drac Ile de France
Relifox Daniella	Drac Picardie

Régularisation (pour information)

Leperlier-Zouine Aurélie	Cabinet du Ministre
Minatchy Jean-Frankie	Cabinet du Ministre
Bedier Laurence	Stap de l'Orne

Les mutations et détachements suivants sont acceptés sous réserve budgétaire

Lorent Michel	Cabinet du Ministre
Michel Claire	Drac Ile de France / Stap Yvelines
Guenfoud Malika	Drac Lorraine

7°) Réductions d'ancienneté attribuées au titre de l'entretien professionnel 2010

Le nombre de mois de réduction distribués au titre de cette année est de 1.112.
Le reliquat pour l'année 2010 est de 323.

8°) Demandes d'intégrations dans les corps suivants :

Adjoints administratifs principaux de 1ère classe :

Guilloumy Agnès	Musée National de la Porcelaine
Peroumal Corinne	Musée d'Orsay

Adjoints administratifs principaux de 2ème classe :

Archer Karine	Ensa Limoges Aubusson
Ernatus Catherine	DRAC Ile de France
Harisgain Jean-Christophe	SG – Bureau de la Filière Scientifique et de l'Enseignement
Marette Isabelle	DRAC Corse
Talandier France	DGMIC

Adjoints administratifs de 1ère classe :

Adanir Ludovic	ENSBA
Bidault Virginie	ENSA Limoges
Boutet-Neveu Véronique	Stap Hérault

Brosse Jeanne	Cabinet du Ministre
Delefosse Laeticia	DRAC Nord Pas de Calais
Feckoua Taïti	Stap Essonne
Hamoniaux Nathalie	Stap Corse du Sud
Lagarde Sylvie	DGPAT
Laliere Paul Henri	DRAC Limousin
Le Gac Virginie	Musée d'Orsay
Puyol Cécile	DGPAT
Rodrigues Valérie	Cabinet du Ministre
Sauzanet Laeticia	BNF
Vauthier Pascual Valérie	BNF

Adjoints administratifs de 2ème classe :

Barnaud Eric	BNF
Goldbaum Hélène	BNF
Jousse Delphine	Musées Nationaux des Alpes Maritimes

Demandes d'intégration directe :

Couvarrubias Corinne	CNSMD de Paris
Cunit Rachel	CNSMD de Lyon
Froment Valérie	Musée du Louvre
Triolaire Karine	MUCEM Paris
Lakosy Nathalie	Musée d'Orsay

Intégration directe après mise à disposition de la Poste :

Jourdain Nathalie	Archives Nationales de Paris
-------------------	------------------------------

Intégration directe des magasiniers des bibliothèques :

Antunes Marie	Mallet Renaud
Appert Esther	Minh Rosalie
Bellone Sabrina	Nickel Barbara
Bonnet Adeline	Pereira Brigitte
Colman Catherine	Ramin Sourèche
Danet Nadège	Roiseux Sandrine
Etioux Patricia	Thiery Sylvie
Faity Marie Edine	Tinchon Christel
Kahn Pascale	Zerkane Zoubida

9°) Questions diverses :

Le Président informe les représentants du personnel qu'une saisine écrite leur sera adressée dans les mois qui viennent au sujet d'une demande de détachement.

Les représentants du personnel ont interrogé l'administration à propos des futurs concours ou examens professionnels :

- Examen professionnel d'Adjoints Administratifs : épreuves le 20 décembre 2011;
- SA concours interne : épreuves en Mars 2012 ;
- Concours mutualisé externe (Service inter-académique des examens et concours) il y aura 10 postes dont 5 pour les DRAC et 5 autres pour l'Administration Centrale et SCN.

Selon l'administration, l'avenir professionnel se dirige d'avantage vers la Validation des Acquis de l'Expérience.

Déclaration lue par les représentants du personnel de la Cgt-Culture

Les fonctions administratives subissent une augmentation croissante de leur complexité tant d'un point de vue réglementaire que technique, sous l'impact de la LOLF, du contrôle de gestion, du pilotage par la performance et de la mise en place de nouveaux outils de gestion. Sans parler qu'ils sont souvent le jeu des réorganisations, projets de services etc., variables d'ajustement dans les équilibres d'emplois.

Dans un contexte d'innovation technologique et de transformation des modes de communication, nous considérons que la maigre poignée de postes administratifs ouverts chaque année en catégories B est très largement insuffisante au regard des fonctions réellement exercées par les agents, des qualifications, des compétences et de l'expérience qu'ils détiennent, que l'administration sait parfaitement exploiter à moindres frais.

La filière administrative présente au MCC une particularité, le choix « historique » de confier à des agents de catégorie C, adjoints administratifs, des tâches dévolues, dans d'autres départements ministériels, à des secrétaires administratifs.

Aussi l'absence de déroulement de carrière du fait du nombre insuffisant de promotion et de la pénurie des postes ouverts aux concours a très vite engendré de légitimes frustrations.

Le Ministère reconnaît lui même que la pyramide de ses emplois doit être revue : *[il y a] "nécessité d'un rééquilibrage de la proportion des catégories A, B, C, car la situation actuelle ne répond pas aux besoins (cf. la catégorie B, qui ne représente que 20 % des emplois de titulaires [et] est insuffisante)* citation extraite de **EXERCICE DE GESTION PREVISIONNELLE A L'HORIZON 2011 ET ORIENTATIONS POUR LA PERIODE 2011-2013** sur le site de la Fonction publique.

C'est pourquoi la CGT revendique des créations nettes d'emplois statutaires dans le corps des secrétaires administratifs, comme elle réclame une meilleure carrière pour ces mêmes secrétaires en permettant l'accès largement plus ouvert au corps des attachés. Ce n'est pas ici la CAP compétente, mais nous vous rappelons que nous revendiquons des mesures identiques pour ces derniers.

Lors de l'observatoire de la précarité du 5 avril dernier, la CGT a rappelé au Ministre ses engagements sur cette filière administrative, par l'intervention suivante :

« Il faut que votre administration installe dès maintenant ce chantier prioritaire tel que vous vous y étiez engagé lors de la présentation aux organisations syndicales des mesures 2010 concernant la politique des personnels. Pour cela, la CGT Culture vous demande

donc la mise en place d'un groupe de travail qui devra se réunir au plus vite ».

La réponse évasive de F. Mitterrand « *Je ne peux pas vous répondre maintenant* » et la réponse provocatrice du secrétaire général « *je n'ai pas une planche à billets* » ne peuvent que conforter le sentiment largement partagé des agents concernés : "Vous vous êtes moqués de nous !"

Alors que les personnels de cette filière ont été parmi les plus impactés par les effets de la RGPP, alors qu'ils doivent porter sans moyens une administration et un service public auquel ils sont viscéralement attachés, la réponse de l'autorité politique est inacceptable.

Nous vous demandons donc de mettre en place dès à présent les conditions nécessaires pour des mesures de reclassement et de repyramidage dignes de ce nom. Il faut des mesures volontaristes, un peu sur le modèle du repyramidage de la filière Accueil, surveillance et magasinage terminé depuis peu, même si là aussi, l'administration n' a pas tenu ses promesses jusqu'au bout !

Pour couronner le tout des effectifs de plus en plus insuffisants pour faire face à l'accroissement des missions et des charges de travail, alors aujourd'hui, ne nous étonnons pas que l'impatience grandisse sérieusement parmi les personnels de la filière administrative !

Il est temps de prendre ensemble à bras le corps ce chantier ; la CGT et ses élus sont prêts à y prendre toute leur part.

Après cette lecture, le Président explique qu'il est difficile actuellement d'obtenir un plan de repyramidage identique à celui de la filière accueil et surveillance.

Pour obtenir un plan de repyramidage exceptionnel une démonstration est nécessaire et elle passe par l'étude GPEEC.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter vos élus :

Violetta LIBAR DRAC Martinique ☎ 05 96 60 05 36 violetta.libar@culture.gouv.fr

Marie Christine AUBRY SG/SDSI/BSU ☎ 01 40 15 85.39 marie-christine.aubry@culture.gouv.fr

Florence MERCIER DG Patrimoines ☎ 01 40 15 32 71 florence.mercier@culture.gouv.fr

Jocelyn BLONDOU Ecole archi. Bordeaux ☎ 05 57 35 11 11 jocelyn.blonbou@bordeaux.archi.fr

Gilles KPONKOU BNF ☎ 01.53.79.48.29 gilles.kponkou@bnf.fr